Opération "moins de déchets dans les commerces de proximité"

Smevom Charolais-brionnais et Autunois

Auteur :

Rue de la Brosse Virot
Za Ligerval
71160 Digoin
Voir le site internet
Patricia Bonnot
p.bonnot@smevom.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Depuis 2011, le SMEVOM du Charolais Brionnais et de l'Autunois et ses 11 EPCI adhérents se sont engagés dans un programme local de prévention des déchets. Une des actions du programme est la réduction des déchets des entreprises.

Pour réaliser cette action, le SMEVOM a signé une convention avec la CC du Grand Autunois Morvan pour réaliser une opération intitulée "moins de déchets dans les commerces de proximité". Cette action a été mis en oeuvre sur la ville d'Autun par l'APROGAM, la CCI 71 et le CPIE du Pays de Bourgogne.

Cette opération a été inspirée par l'action menée sur le SIVOM du Louhannais avec la CCI71.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Cette opération a été menée sur la ville d'Autun et elle concerne la production des déchets des commerçants et des consommateurs.

Les commerçants souhaitant s'engager dans la démarche et ayant mis en place des gestes de prévention des déchets se verront remettre le label "les petits gestes durables" : label de la prévention des déchets du Conseil Départemental de Saône et Loire.

Ce label atteste de leur implication dans la réduction des déchets et permet de promouvoir cette démarche auprès de leurs clients.

les principaux objectifs de cette démarche sont:

- sensibiliser les commerçants à la réduction de la quantité et/ou de la dangerosité des déchets produits par leurs activités.

- impliquer les professionnels dans la prévention de la production de déchets en mettant en place des eco gestes.

- modifier les comportements des commerces et de leurs clients.

Pour cette première opération ce sont 10 commerces qui seront retenus.

Résultats quantitatifs

10 commerçants ont été retenus pour participer à cette action.

Pour obtenir le label départemental, les commerçants devaient mettre en oeuvre un certain nombre d'eco gestes qui leur ont été préconisés après la phase de diagnostic.

69% des gestes ont été choisi par les commerçants sur la liste d'eco gestes proposés: réduction des quantités de sacs plastique, privilégier les produits ecollabelisés, réutilisation du papier en brouillon, mise en place

d'autocollants stop pub..

Résultats qualitatifs

Changement de comportement des commerçants et des clients sur la production de déchets (vente et achat).

Plusieurs portraits des commerçants engagés ont été réalisés et relayés dans la presse locale.

MISE EN OEUVRE

Planning

- fev 2015: signature convention SMEVOM CCGAM pour soutien action commerces engagés

- mars avril 2015: communication via presse et flyer pour inscription des commerces volontaires (avant le 15/05/15)

- mai-juin 2015: réalisation des diagnostic des 10 commerces retenus par le CPIE du Pays de Bourgogne

- juil aout 2015: réalisation des eco gestes personnalisés par le CPIE en collaboration avec la CCI71

- sept 2015: remise des eco gestes aux 9 commerçants

- sept à nov 2015: réalisation de portaits des commerçants engagés via la presse locale

- oct à dec 2015:suivi des actions des commerces engagés

Moyens humains

- chef de projet APROGAM

- chargée de mission du CPIE du Pays de Bourgogne

- chargée de mission prévention CCI71

- ambassadrice du tri de la CCGAM

- chargée du PLP du SMEVOM

Moyens financiers

- diagnostics et suivis par le CPIE du Pays de Bourgogne: 3549€

Moyens techniques

- support de communication fourni aux commerçants (campagne de la CCI71-Sivom Louhannais-CD71)

Partenaires mobilisés

- APROGAM

- union des commerçants "le sourire de l'Autunois"

- CCGAM

- CPIE du PAYS DE BOURGOGNE

- CCI 71

- AUTUN INFO

- JSL

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

opération reproductible sur n'importe quel territoire.

Difficultés rencontrées

Opération eco exemplaire promouvant la réduction des déchets par les commerçants et par leurs clients.

Cette action met en avant la responsabilité du producteur et du consommateur dans la production de déchets et les solutions simples pouvant être mises en place pour réduire l'impact sur l'environnement et sur les coûts de traitement.

Recommandations éventuelles

- utiliser les associations de type union commerciale pour relayer la campagne de communication pour le recrutement et pour mettre en avant les commerces engagés par la suite.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONSOMMATEURS | ARTISANAT | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Juin 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Frédéric JAN

frederic.jan@ademe.fr

Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté